



PREFECTURE DE LA REGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



Conseil Régional
d'Île-de-France

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Avis du 22 novembre 2018

Proposition de création de ZNIEFF franciliennes de type 1

Le CSRPN est saisi par Jeanne VALLET et Fabrice PERRIAT, du Conservatoire botanique national du bassin parisien (CBNBP).

Objectifs et motivations de l'opération

Dans le cadre de l'inventaire du patrimoine naturel, le CBNBP propose la création de 7 Zones naturelles d'inventaire écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1.

Le CBNBP présente la méthodologie appliquée pour la réalisation des inventaires et pour le choix des zones retenues.

Il rend compte des données récoltées pour chaque zone, et propose 7 périmètres pour ces zones.

Avis du CSRPN d'Île-de-France
Adopté à l'unanimité

Le CSRPN rend un avis favorable à la proposition de création de 6 ZNIEFF :

- Carrières de Saillancourt, n°110620076
- Coteaux de Beauregard à l'Echafaud, n°110620077
- Zone centrale du Bois de Valence, n°110620078
- Bois de Garennes et des Frêneaux, n°110620079
- Bois de Débat, n°110620080
- Marais de Fleury-en-Bière et de Baudelut, n°110620081

Le CSRPN propose que le périmètre de la ZNIEFF Bois de Beaumont, n°110620075 soit revu pour être intégré à la ZNIEFF attenante déjà existante. Cette modification pourra être présentée au cours d'une prochaine séance plénière.

À Paris, Le 22 novembre 2018

Le président du Conseil scientifique régional
du patrimoine naturel d'Île-de-France
David LALOI

Signé